



Heures supplémentaires obligatoires

Par **hlouwa**, le **06/12/2011** à **09:32**

Bonjour,rnrnJe suis fonctionnaire territorial. Je travaille 39h10 par semaine avec 24 jours de rtt à prendre dans l'année.rnrnMon chef veut que je travaille 1h40 de plus chaque jour. Habituellement je travaille de 8h30 à 17h20 et là il souhaite que je travaille de 8h30 à 19h tous les jours lorsque ma collègue n'est pas là.rnrnPour lui lorsque je pars à 17h20 (mon horaire habituel), il trouve ça trop tôt.rnrnJ'ai déjà fais des heures sup pour lui, enchaîner 3 semaines 8h30/19h, mais ça me fatigue, avec 1 heure de trajet pour rentrer chez moi, physiquement je tenais plus.rnrnAi-je le droit de refuser ? A-t-il le droit de me mettre un avertissement ou de me faire changer de poste si je refuse ?rnrnMerci pour vos réponses.

Par **pat76**, le **06/12/2011** à **15:51**

BonjourrnrnDe 8h30 à 19h00, vous aurez une coupure car cela représente 10h30 et vous n'avez pas le droit de travailler plus de 10 heures par jour.rnrnVous avez un contrat de travail avec un nombre d'heures à effectuer et il est stipulé que vous serez amené à faire des heures supplémentaires?